

*Question présentée par le député :*

*M. François Lefort*

*Date de dépôt : 22 mars 2018*

### **Question écrite urgente**

**Combien de dossiers éligibles à la PPE par appartement ont-ils réellement enregistrés ?**

La FPLC a récemment réalisé une promotion de propriété par étage (PPE) et de PPE en droit distinct et permanent (DDP), autrement dit droit de superficie, pour le quartier de Pont-Rouge. C'est l'occasion de s'enquérir du succès de ces promotions de PPE, car depuis des mois on lit tout et son contraire sur la PPE. En résumé, il y aurait trop de PPE, il n'y aurait pas de preneurs, ou alors il y a un manque crucial de PPE, les gens font la queue pour acheter des PPE, il y aurait 30 à 60 dossiers solvables par appartement en PPE, etc. Le but de cette, ou plutôt des questions suivantes est donc de nous éclairer sur la situation réelle, sur un exemple récent.

Les questions au Conseil d'Etat sont donc les suivantes :

- *Concernant cette promotion de la FPLC à Lancy-Pont-Rouge, combien d'appartements ont été offerts à la vente en PPE et PPE en DPP ?*
- *Combien d'appartements ont été vendus ?*
- *Quelle a été la durée du processus de promotion ?*
- *Quels moyens ont été utilisés pour faire la publicité de cette promotion ?*
- *Combien de dossiers ont été reçus ?*
- *Et, enfin, combien de dossiers éligibles par appartement ont été finalement enregistrés ?*

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame et Messieurs les conseillers d'Etat, l'expression de ma plus haute considération.